

# Formation

## L'ADMISSION EXCEPTIONNELLE AU SEJOUR



Vendredi 2 décembre 2022 – 9h à 17h

L'accès au séjour des personnes étrangères en France peut se faire de plein droit mais aussi au pouvoir discrétionnaire de l'administration. Cette journée se donne comme objectif d'appréhender le cadre et les situations pour lesquelles l'admission exceptionnelle au séjour peut être sollicitée.

### Objectifs

- Comprendre le cadre législatif et réglementaire
- Connaître les conditions d'obtention et la procédure
- Savoir informer et orienter une personne étrangère

### Contenus

- Définitions et termes-clés
- Le cadre législatif et réglementaire de l'admission exceptionnelle au séjour
- Les types de situations concernées par l'admission exceptionnelle au séjour
- La procédure administrative relative à cette demande
- Sites et lieux ressources

### Prérequis

Avoir effectué la journée d'introduction « Les fondamentaux du droit au séjour des personnes étrangères en France » (1 journée) ou avoir des bases en droit des étrangers

**Public** Bénévoles et professionnel·les en lien avec le public migrant

### Intervenante

**Emilie Verdu**, juriste et formatrice ADDCAES spécialisée en droits des étrangers

**Lieu** Chambéry (à préciser lors de la convocation)

**Inscription : 120€** pour les professionnel·les pris·es en charge  
**Gratuité** pour les bénévoles et les étudiant·es

### Renseignements

04 79 72 43 49 [contact@addcaes.org](mailto:contact@addcaes.org)

**Inscription en ligne avant le 23 novembre 2022**

<https://framaforms.org/ladmission-exceptionnelle-au-sejour-des-personnes-etrangees-en-france-02122022-1654782694>

L'ADDCAES est un organisme de formation déclaré sous le n.° 82 73 0037773. Elle est référencée sur le Datadock et certifiée QUALIOPi au titre de la catégorie « actions de formation ».

